## <u>CÔTE D'IVOIRE</u> PROJET DE DECLARATION PAYS COP26

Monsieur le Président de la COP26,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais adresser, au nom de son **Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, nos sincères remerciements au Gouvernement du Royaume-Uni pour l'organisation de la COP26, la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ma délégation a fait l'objet depuis son arrivée malgré le contexte difficile de COVID19.

## **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Il y a **urgence** d'autant plus que le premier volet du *sixième Rapport* d'évaluation du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (*GIEC*) nous met tous face à nos responsabilités. C'est avec raison que, la Côte d'Ivoire, mon pays, a marqué sa volonté de s'engager sur une trajectoire de développement bas carbone et résilient aux changements climatiques, à travers la **révision de ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) pour un rehaussement de son ambition**. Aussi, dans ce nouvel élan, l'accent a été mis sur :

- La réduction significative du taux de déforestation à hauteur de de 70% à l'horizon 2030 par rapport à 2015;
- L'augmentation du reboisement par la conversion d'un (1) million d'hectares de terres en forêts à l'horizon 2030 ;

- L'accroissement des énergies renouvelables dans la production d'électricité pouvant atteindre 45 % du mix énergétique avec le retrait du charbon;
- Le renforcement de l'efficacité énergétique au niveau des sous-secteurs bâtiments, commerces, transports et industries;
- La promotion de systèmes de transport intelligent par le déploiement de transport de masse tels que le métro d'Abidjan et la mobilité électrique ;
- La promotion de pratiques agricoles intelligentes face au climat, notamment la mise en œuvre à grande échelle du système de riziculture intensif (SRI);
- La mise en œuvre de décharges modernes et de centres de valorisation et d'enfouissement technique avec récupération de méthane;
- L'accroissement des infrastructures de drainage et de gestion des eaux usées domestiques, et
- La promotion de l'économie circulaire.

En somme, la Côte d'Ivoire s'engage à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre de 30,41 % d'ici à 2030. Cet objectif correspond à un abattement chiffré d'environ 37 millions de tonnes équivalent CO2, là où l'ambition de la Côte d'Ivoire dans son premier document CDN affichait un abattement de 9 millions de tonnes équivalent CO2, soit une réduction de 28,25 % en 2030 par rapport à un scénario de référence. Par cette ambition renforcée, notre pays marque sa ferme volonté de réduire son empreinte carbone et de participer à l'effort global de réduction des émissions dans le cadre de l'Accord de Paris.

## **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Sachez que ce travail ne s'est pas arrêté à ce niveau de réduction de 30,41 pour cent. Nous avons approfondi les réflexions et mon pays est aujourd'hui en mesure d'affirmer qu'il pourrait atteindre la neutralité carbone entre

**2030 et 2050** à condition de bénéficier des appuis financiers additionnels et ce, grâce à la conversion de 3 millions d'hectares de terres en forêts en lien avec notre Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension de nos Forêts.

## **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Ce combat, nous devons le faire pour notre génération et les générations futures, auxquelles nous avons le devoir de léguer une planète, dans laquelle elles pourront à leur tour bien vivre et s'épanouir car nous n'avons qu'une seule planète et nous devons nous donner les moyens de la préserver. *Vive le développement durable !* 

Je vous remercie.

Glasgow, le 10 novembre 2021